Fonds d'atelier en péril

CONSERVATION Depuis peu, la Fondation «Ateliers d'artiste» s'emploie à sauvegarder les œuvres qui, faute d'héritiers ou d'intérêt, risquent de disparaître.

L'initiative est encore toute récente. Elle est née du constat que trop souvent, au décès d'un artiste, ses œuvres sont, faute de descendants ou d'intérêt de leur part, éparpillées aux quatre vents, conservées dans des conditions parfois désastreuses sinon détruites, et à tout le moins promises à l'oubli le plus complet.

Ancien professeur de statistiques à l'Université de Lausanne et responsable depuis un quart de siècle de l'Association du Vieux-Lavaux, Jean Menthonnex s'en est alarmé. Bien sûr, s'empresse-t-il de souligner, les héritiers de Gimmi, Alice Bailly, Félix Vallotton et bien d'autres ont eu à cœur d'assurer la postérité de l'œuvre de leur parent. Mais tous n'ont pas cette chance, et de citer les exemples pourtant récents de Céline Robellaz, Pierre Monay, Richard Hartmann ou Jean-Pierre Stauffer dont les fonds d'atelier sont aujourd'hui perdus.

Patrimoine menacé

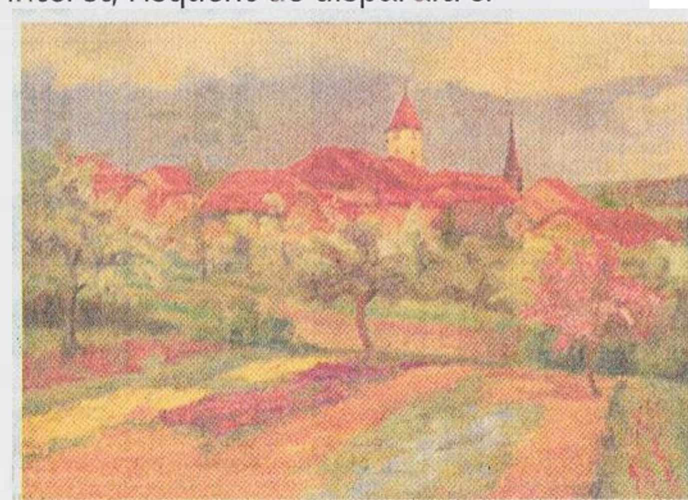
Pour tenter de sauvegarder et de valoriser cette frange de patrimoine menacée, il a décidé de créer la Fondation «Ateliers d'artiste». Elle a été portée sur les fonts baptismaux en juin dernier, avec l'Etat de Vaud pour parrain. Mais, s'étonneront certains, que font les musées? D'abord ils s'intéressent avant tout aux artistes de premier plan: la rigueur de la sélection fait partie de leur cahier des charges. Ensuite, ils tentent, selon leur vocation propre, de constituer un patrimoine représentatif. Mais assumer la conservation de l'intégralité des fonds de tous les artistes de leur aire de circonscription (soit les œuvres, mais aussi les correspondances, ment leurs possibilités de stockage, de gestion et de mise en valeur. Est-ce à dire que la Fondation «Ateliers d'artiste», elle, volera au secours posthume de tous ceux qui ont, peu ou prou et avec plus ou moins de bonheur, taquiné la muse? «Evidemment non, admet son conservateur Jean Menthonnex. C'est la raison pour laquelle je me suis entouré de deux experts en art régional: le critique d'art Bernard-Paul Cruchet et l'historien de l'art et enseignant à l'Université de Lausanne Philippe Kaenel, qui porteront sur les demandes un regard autorisé et un jugement de professionnels pour garantir un certain niveau de qualité.»

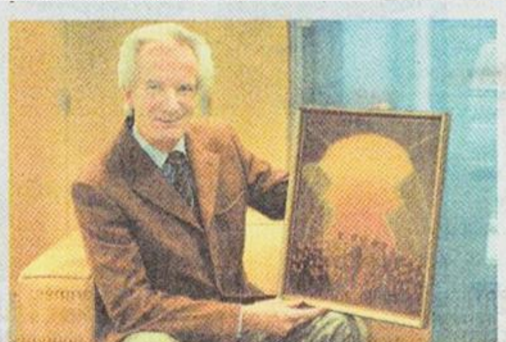
Reste la question des lieux de stockage: «C'est maintenant notre priorité. J'ai des contacts notamment avec l'armée et Swisscom pour tenter de trouver un ancien fort ou un bâtiment désaffecté permettant de bonnes conditions d'entreposage. Dès que les choses se concrétisent, j'irai tirer les sonnettes. La Loterie Romande et plusieurs entreprises et fondations de famille ont déjà montré des signes d'intérêt.»

En manque de fonds

Côté mode d'emploi, Jean Menthonnex explique encore: «Dans les fonds qui lui seront confiés, la fondation se propose de dissocier, d'une part un ensemble d'œuvres constituant un fonds inaliénable, et de l'autre le solde des œuvres ou «fonds libre» qui pourra être vendu pour assurer le fonctionnement de la fondation et permettra la mise sur pied d'expositions ou de publications. Un site internet est en préparation pour connaître ces œuvres. Et nous projetons d'organiser des expositions en Suisse et à l'étranger pour les valoriser, de développer avec les musées des partenariats de complémentarité (et non de concurrence) et d'encourager, d'entente avec l'Université, des travaux de recherche et mémoires d'étudiants. Enfin, quiconque peut nous signaler un fonds d'atelier en péril, un local d'entreposage intéressant ou toute forme de soutien à notre action est le bienvenu»

FRANÇOISE JAUNIN


Pully vue de la maison de l'artiste. Peinture de Marie-Louise Carrard-Kohler.


Jean Menthonnex, fondateur de cette association de «sauvegarde», avec une œuvre de Carrard-Kohler.

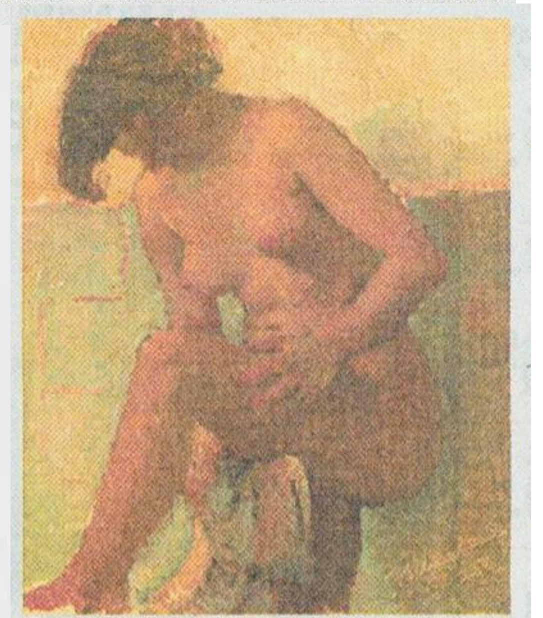

Nu de Jean Schupbach (1906-1992), l'un des deux


Photo de Marie-Louise Carrard-Kohler (1901-1981), autre artiste confiée à la Fondation.


Autoportrait de Marie-Louise Carrard-Kohler.

UTILE

Fondation «Ateliers d'artiste»
Château, Bourg-de-Crousaz 14,
1071 Chexbres. 079 210 24 44.
jeanmenthonnex@bluewin.ch

24 heures
Vendredi
21 janvier 2005